

NON A L'ECOLE UNIFIEE

Parents d'élèves et enseignants, ils étaient nombreux le 17 Décembre à manifester contre la modification de la Loi FALLOUX. La laïcité est incontestablement un thème mobilisateur, ce qui alourdit d'autant la responsabilité de ses fossoyeurs de gauche. Il serait faux toutefois d'assimiler cette journée à une irruption spontanée; organisée de longue date (déjà prévue pour le 3 Octobre) par le réseau du C.N.A.L. le PS et l'appareil post-stalinien de la F.S.U., elle donnera à cette dernière l'occasion de démontrer son efficacité en reléguant au fond du défilé parisien le quarteron de la F E N., juste devant la banderole de Lutte Ouvrière.

Nombreux. Mais moins qu'en Mai 82 lorsqu'au Bourget, devant 300 000 laïques, SAVARY et MAUROY vantaient les mérites de leur projet d'Ecole unique à caractère propre, conspués par un petit groupe tapageur qui donnera le signal des premières ruptures de la F.E.N. (en direction de FORCE OUVRIERE). C'est en 83 que les parents catholiques rejetèrent le plan d'Ecole unique auquel ils reprochaient de limiter les prérogatives des directeurs diocésains nommés par les évêques.

QUESTION DE METHODES

Puis ce fut la décennie de *"Paix scolaire"* sous l'égide de la gauche: financement des lycées agricoles sur fonds publics avec la Loi ROCARD de 84, même chose pour les lycées techniques avec la Loi CARRAZ de 85, formation des maîtres catholiques à la charge de l'Etat en 92 avec l'accord LANG-CLOUPET qui attribue à l'enseignement confessionnel *"une mission de service public"*. Accord symbole du consensus, il ouvre la voie à un *"grand service unifié de l'éducation."*

La réforme de la Loi FALLOUX était bien dans l'ordre des choses. Pour que l'école catholique accomplisse sa mission de construction des consciences il fallait logiquement lui construire des murs. Par ailleurs il s'agit d'une adaptation en conformité avec la décision du Parlement Européen de 84 qui veut que *"les écoles privées bénéficient des subventions publiques dans des conditions égales à celles dont bénéficient les établissements publics correspondants"*.

Alors pourquoi ce tollé, pourquoi parler de *"hache de guerre"*? Il ne s'agit pas de minimiser la gravité du nouveau cadeau à l'Eglise, mais quand on considère d'où viennent les cris on se doit de s'interroger sur les motivations. Détournement des fonds publics? Allons donc! Pas eux! Cet été ROCARD après le premier débat à l'Assemblée, LANG dans le Figaro fin Août proposent *"une latéralisation graduelle et financièrement compensée par l'Etat"*. FABIUS le 12 Décembre sur R.M.C.: *"Il faut faire une évaluation de ce qui est nécessaire dans le privé et dans le public"*. A partir de là, c'est peut être l'Etat qui devra faire un effort. Il est vrai que par effet induit de la Loi de décentralisation (du vieux DEFFERRE) la charge des collectivités va encore s'accroître avec la révision de la Loi FALLOUX. Le débat financier-scolaire va descendre des sérénités de la cohabitation au niveau local et vulgaire des électeurs immédiats. Les centristes du Sénat ont-ils voulu saborder les chances du compromis consensuel proposé par les lea-ders du P.S.? Sans doute une péripétie de la politique politicienne. C'est pourquoi MITTERRAND, ROCARD, CLOUPET et DECOURTRAY ont mis l'accent sur la *"méthode"* (à la hussarde) qu'ils s'accordent pour regretter.

EN GUISE DE CONTREPARTIE

Organisée contre la *"méthode"* par des virtuoses du 49/3 et leurs zéloteurs, la manifestation du 17.12.93 peut apparaître disproportionnée, et d'aucuns ont cru que son succès embarrasserait ses auteurs. En fait, ce que ceux-ci pourraient craindre c'est que soit dévoilée la manipulation qu'elle recouvre. Car les organisateurs (C.N.A.L., PS, F.E.N., F.S.U., ...) ne se signalent pas seulement comme offensés par *"la méthode à la hussarde"*, ils proposent, ils revendiquent une *"contrepartie"*. C'est le bureau exécutif du P.S. qui, le 16.12, réclame *"le respect de la carte scolaire"* par l'école privée nantie de sa mission éducative, c'est la F.S.U. qui dans le n°32 de sa revue déplore l'existence de deux écoles *"alors que leur fonctionnement au sein du service d'éducation conduirait à une structure plus harmonieuse"*. C'est BARBARANT qui, au mois de Juin, après avoir déclaré *"irréversible"* le versement des fonds publics à l'école privée convie cette dernière à *"se plier aux conditions et aux exigences d'un service public d'éducation"*, et c'est CLOUPET qui dans le Monde du 17.12 leur tend une main fraternelle:

"...où les communes rurales se vident, on ne va pas pouvoir maintenir deux écoles une publique et une privée. Faudra t-il supprimer systématiquement l'école catholique, même si celle-ci ne connaît pas la même baisse? ... L'école catholique est tenue de faire en sorte que l'on prenne des décisions pour que la liberté de conscience de tous soit respectée ... Il faut que nous entrions dans le cadre d'une coordination avec le public. ... Le caractère propre c'est aussi une notion qui peut s'appliquer à l'enseignement public, qui privilégie certaines valeurs, telles que la liberté, l'égalité, la fraternité!"

Cette petite note au bas d'un article du même journal mérite enfin d'être citée:

"La Ligue de l'enseignement qui, en 1989, avait déjà signé un texte favorable à une laïcité plus ouverte avec la Fédération protestante de France organise, avec l'hebdomadaire catholique La Vie, un débat sur le thème de la morale le 15 Janvier 1994 à Paris".

Voilà ce que manigancent les compères du C.N.A.L. et de l'Eglise de France, revenant à leurs premières amours du plan SAVARY d'Ecole unique, revu et corrigé en Ecole unifiée, réduisant l'école laïque à la portion congrue d'une école à caractère propre parmi d'autres, dans le cadre d'une carte scolaire concertée.

"CLOUPET AVEC NOUS"

En 82 on trahissait la laïcité au nom de la nationalisation à gestion tripartite, aujourd'hui c'est au nom de la Loi FALLOUX et de contreparties "exigées"; les mêmes acteurs qui ont infligé la C.S.G. ou signé l'accord pourri de la fonction publique au nom de la solidarité, et qui au nom de l'emploi militent pour le partage des salaires.

Il a parfois fallu du courage aux enseignants qui dans leur école étaient seuls à ne pas faire grève le 17.12. Il en fallait moins pour refuser de s'associer au festival de reconstruction de la gauche, dans les défilés politico-syndicaux, derrière les CHARASSE, les ROCARD, et les élus bandés d'écharpe.

Devant l'imposture, dont le second acte sera la fête nationale du C.N.A.L. avec J.LANG (sur fond de recomposition syndicale), les laïques ne peuvent rester silencieux. Il va falloir se battre encore, et d'abord démystifier. Répéter que pour nous l'école publique, pour autant qu'elle reste gratuite et laïque, permet aux enfants des travailleurs d'acquérir les connaissances transmises par des enseignants intègres, qu'elle ne saurait se reconnaître dans cette entreprise d'Education qu'on veut en faire au service des patrons, des églises et de l'Etat. Il est vrai qu'à la préparation du 17.12. les confédérations ouvrières n'étaient pas invitées. La présence de deux d'entre-elles n'aurait pas posé de problème. Par contre le programme de la C.G.T.- F.O. comporte le retour des "fonds publics aux seuls établissements publics" en même temps qu'il définit le rôle de "l'école pour instruire".

Il revient à cette centrale d'interpeller l'ensemble des laïques et prétendus tels sur ces bases traditionnelles: fonds publics réservés exclusivement aux écoles publiques, qu'ils proviennent du budget de l'Etat ou des collectivités territoriales, principe qui condamne toutes les lois anti-laiques y compris la Loi FALLOUX; le versement indu de fonds publics à l'école privée ne saurait en aucun cas lui conférer la qualité de service public, contrairement aux attendus de l'accord LANG-CLOUPET. Enfin, pour reprendre les termes de la résolution du S.N.U.D.I. - F.O.: "L'école publique laïque, dont le rôle est de transmettre des connaissances, revêt un caractère d'universalité. Il est l'antinomie du caractère propre auquel les tenants de la laïcité plurielle comptent de la ravalier, comme composante d'un "service public unifié" dans le cadre d'une carte scolaire concertée".

Sur ces bases claires, au pied du mur et bas les masques, un appel à un rassemblement unitaire aurait permis de "prendre toutes les initiatives d'action" (M.BLONDEL F.O. Hebdo 22.12.) pour faire échec à la nouvelle offensive, tout au moins pour reconstituer un rapport de force. La Commission Exécutive de F.O. a procédé autrement. Elle n'a pas exigé publiquement la condamnation de l'accord LANG-CLOUPET par le C.N.A.L. Elle a, pour sa part, dénoncé cet accord. Moyennant quoi elle appelle à participer en queue de cortège du 16 Janvier dont le Père CLOUPET se permet de dire: "ce n'est pas une manifestation contre l'enseignement catholique, ce n'est pas une manifestation anticléricale, cette manifestation veut dire: l'école est malade; ceci est intéressant, unissons-nous". (7.1..Europe 1)

C'est la traduction des pressions entre courants qui traversent la Confédération Force Ouvrière. Minoritaires par ailleurs, les "recompositeurs" ont pu surfer sur la mobilisation du C.N.A.L., et entraîner dans le sillage. Un recul, dont l'avenir dira les conséquences.

S. MAHE

POUR UNE LAÏCITE SANS COMPROMIS NI COMPROMISSION

Le Parti Socialiste avait été élu par le Peuple de gauche: il lui restait à conquérir l'électorat de droite. La solution était simple: renier petit à petit tous les principes de gauche. Des accords HERNU-SAVARY aux accords LANG-CLOUPET, en passant par la lecture de gauche de la Loi DEBRE, on ne nous épargnait rien. Pendant ce temps les confédérations et les syndicats inféodés acceptaient tout il ne fallait pas gêner les camarades en place.

Cependant la sanction a été dure, très dure aux législatives de 93: non seulement le P S. n'a pas gagné l'électorat de droite, mais il a perdu celui de gauche. Il était inévitable que la droite profitât d'un héritage en or que la gauche lui avait légué. Mais il fallait aller plus loin.

D'abord la révision de la Loi FALLOUX: les laïques ne pouvaient accepter ça ! C'était une occasion pour les hommes politiques d'hier de regagner le terrain perdu en récupérant le combat laïque à leur profit.

Si j'ai fait grève le Vendredi 17 Décembre 1993 comme beaucoup de collègues ce n'était pas pour suivre un mot d'ordre de la F.E.N. qui n'a jamais combattu une Loi anti-laïque sous la gauche, mais pour défendre ces principes:

FONDS PUBLICS A L'ECOLE PUBLIQUE, FONDS PRIVÉS A L'ECOLE PRIVEE,
ABOLITION DE TOUTES LES LOIS ANTI-LAÏQUES.

Pour les anarcho-syndicalistes, la défense de l'Ecole Laïque est un objectif qui ne supporte aucun compromis. En aucun cas nous n'accepterons qu'elle soit utilisée par certains partis politiques ou syndicats comme un moyen de reconstruire une gauche moribonde d'avoir trahi son électorat, y compris sur le plan de la Laïcité.

21.12.93
Daniel HOUQUET

Nouvelles brèves

VILAIN FROID

Comme une éruption récurrente ils se manifestent périodiquement. Ils existent en toutes saisons mais c'est par grand froid (-3 à -7) qu'on remarque leur présence signalée par quelques cadavres. Dérivés des anciens clodos, les S.D.F., estimés à 500 000, représentent une catégorie sociale en expansion. Flottant sur la marée des chômeurs et des RMistes ils sont les fruits hideux d'un capitalisme putride et de ses docteurs, de gauche et de droite, au pouvoir.

Chaque hiver à la même époque les S.D.F. font les choux gras des médias qui déversent leur vallée de larmes. Adulée par les zombis qu'elle flagelle, la marotte en soutane et béret basque reproduit son numéro imprécatoire. Et la grand-mère des Affaires Sociales de l'Etat laïque inaugure la première "boutique solidarité" au côté du bon abbé auquel elle remet un premier chèque dans le cadre d'une convention nationale signée avec la Fondation catholique.

Accordons au vieux bateleur une authenticité certaine lorsqu'il déclare aux nom des siens (car ne détenant aucun mandat de notre part): "nous sommes tous des imbéciles et des assassins". Qui dirait mieux?

DES COÛTS ET DES PRIX

Après les ponctions de l'automne (C.S.G., essence, cotisation chômage ...) le gouvernement avait distribué une allocation sélective de rentrée scolaire d'un coût global de 4,5 milliards. Qui paiera? La Sécu, qui attend toujours, s'ajoutant aux autres dettes de l'Etat, 9,5 milliards des exonérations de charges patronales. La Sécu qui devra néanmoins rembourser les intérêts du prêt que par ailleurs lui accorde l'Etat. Une série d'opérations pillage qui évoque les rachats frauduleux d'entreprises par leur créancier (en l'occurrence une entreprise au budget de 1600 milliards!).

Or on sait qu'une augmentation de 1% des salaires procurerait 8 milliards à la Sécu: un petit geste des mes-

sieurs du C.N.P.F. et du gouvernement serait le bienvenu. Mais... "*cela entraînerait une augmentation des coûts qui se répercuterait sur les prix, tout est lié élémentaire M.WATSON*"

Vraiment ! Depuis 6 mois le prix du baril de pétrole à baissé de 20%. ramenant en devises constantes les prix au niveau d'avant le premier choc pétrolier de 1973 à l'origine de la crise. Observez bien la répercussion à la pompe! Tartuffes!

ETAT, SUBSIDIARITE ET DEMOCRATIE

Le traité de Maastricht, et son adoption par l'Europe des douze (même si c'est d'une courte tête) fait une entrée fracassante et datée dans les rapports entre les peuples, les classes ouvrières et leurs Etats, c'est à dire la lutte des classes. Il y aura désormais un avant Maastricht et un après Maastricht, un après 1er Novembre 1993. Tout discours politique, toute analyse devra se situer dans le contexte historique que constitue l'Après Maastricht.

UN HOMME SYMBOLE

Mr Jacques DELORS, expert en subsidiarité, a tenu à le rappeler dans l'émission d'Anne SINCLAIR Dimanche 12 Décembre. C'est dans ce cadre qu'il a analysé la signature des accords du G.A.T.T. ("*une renaissance du commerce mondial, des millions d'emplois créés ...*") et qu'il a rappelé les propositions de son Livre Blanc: grands travaux financés par la C.E.E. mais réduction des déficits publics, baisse des coûts salariaux, pactes sociaux ... La C.E.E. propose des objectifs d'intérêts général (communautaire). A charge des états membres d'adapter les propositions (subsidiarité) c'est à dire d'appliquer chacun à son niveau les règles de la concurrence pour faire passer les plans de recherche du maximum de plus value (être compétitif). DELORS regrette l'absence de "*plan social*" (la Grande-Bretagne s'y oppose) mais souligne la multiplication des "*emplois de proximité*" dans le cadre de la "*démocratie d'implication*", traduisons la démocratie du groupe corporatiste sur la base de "*la motivation*" des individus opposée à l'organisation des classes en syndicats et partis indépendants.

M. DELORS s'est présenté comme un social-démocrate. Nul d'entre nous n'ignore les responsabilités écrasantes de ce courant "*ouvrier*" qui en compagnie de son compère, le stalinisme a tant contribué aux défaites successives de la classe ouvrière. Mais ce que nous ne pouvons ignorer, c'est la spécificité cléricale, "*papiste*" et social-chrétienne de ce prétendu social-démocrate, bien plus inspiré par les encycliques que par KAUTSKY.

LE PROBLEME ELECTORAL

Un problème se pose: l'attitude de la classe ouvrière face aux élections européennes. Il ne s'agit plus ici de discuter de la participation ou non dans le cadre de l'Etat national (de surcroît dans un Etat bonapartiste) mais dans le cadre d'une institution supranationale.

La position que l'on adopte à propos de la nature de l'Etat est ici incontournable. L'Etat est-il au-dessus des classes, une sorte de principe d'équilibre supérieur et de ce fait unificateur au-delà des oppositions d'intérêts ? Au contraire n'est-il que le produit provisoire daté d'un moment particulier de la lutte des classes, dit plus crûment, au service du plus fort ?

Anarchistes et marxistes ont toujours soutenu ce point de vue. Mais MARX l'a intégré dans la formule: "*dictature du prolétariat*". D'où découle pour lui la nécessité de s'emparer de l'Etat "*au profit de la classe ouvrière, pour l'avenir de l'humanité*".

En fait l'origine de toute bureaucratie se situe dans les normes de production et de répartition qui échappent aux travailleurs, en un mot dans les normes de production et de répartition restées bourgeoises dans un Etat prétendument ouvrier.

Dans une telle perspective révolutionnaire il n'y a nul besoin d'une Assemblée Constituante qui décidera "*du contenu de la démocratie*". Le contenu ce sont les comités de lutte fédérés et leurs délégués élus qui en décident et le mettent en place, non une Assemblée Constituante dont le seul rôle sera de restaurer l'ordre ancien.

Des échéances "*électorales*" sont devant nous. Il est illusoire et créateur d'illusion de participer à des élections dans le système monarchique de la Vème République, il n'y a pas de mandat à confier à un Etat, encore bien moins à un Etat bonapartiste.

LA "DEMOCRATIE" MAASTRICHENNE

Faut-il encore rappeler que dans l'Europe "théocratique" de la C.E.E. les instances (le prétendu parlement) sont entièrement dirigées contre la classe ouvrière et la petite paysannerie européennes. Ajoutons que. sur le plan de la démocratie formelle, les instances européennes tournent carrément le dos au principe de séparation des pouvoirs car les décisions d'ordre législatif sont prises par les représentants des exécutifs nationaux (conseils des ministres) ou les fonctionnaires désignés par eux (commission européenne) sans parier du rôle majeur de la Banque centrale émanation directe du grand capital financier.

La "supranationalité" chère à Mr DELORS et à tous les partisans de Maastricht, dans un consensus de la gauche et de la droite, est en fait un outil d'unification au service des intérêts généraux du grand capital, l'objectif est de dépasser ce qu'on appelle pudiquement les contradictions inter-états (en fait leurs différences d'intérêts) au profit de la recherche systématique de la plus value maxima du grand capital international au niveau de l'Europe.

La classe ouvrière européenne n'a rien à faire d'autre que de détruire ces institutions. Son objectif immédiat est la multiplication des rencontres entre organisations indépendantes des Etats et le développement du débat démocratique pour fixer le cadre et les échéances des luttes ouvrières à venir.